

Opération de développement rural de Floreffe : des défis pour le futur

Le Conseil communal a décidé de lancer la commune de Floreffe dans une Opération de Développement Rural (ODR). Il s'agit pour la Commune de définir avec ses habitants les grands défis du futur et les réponses à y apporter. Cela se traduira par une stratégie de développement et de nombreux projets qui seront réalisés dans les années à venir. L'ensemble sera consigné dans un document appelé Programme Communal de Développement Rural, ou PCDR.



Opération de Développement Rural, mode d'emploi

L'Opération de Développement Rural vise à préserver la ruralité, la dynamiser et améliorer le cadre et la qualité de vie des habitants. Les Floreffois sont donc les principaux concernés ! Vous serez invités à donner votre avis et à participer à différentes étapes. Des consultations citoyennes seront organisées dans chaque village au cours des mois à venir. Gardez l'œil ouvert !

Vous serez aussi conviés à des groupes de travail thématiques ou à faire partie de la Commission locale de développement rural (CLDR). Celle-ci est constituée d'un échantillon représentatif de l'ensemble des habitants de la

commune et d'élus communaux. Cette commission d'avis sera chargée de faire des propositions concrètes et de suivre le déroulement de l'ODR. Elle est véritablement l'organe moteur de l'ODR. Elle sera mise sur pied après les consultations villageoises et les prochaines élections communales.

La Commune de Floreffe a également choisi de se lancer dans une démarche pilote. Son Opération de Développement Rural sera aussi un Agenda 21 Local (A21L) qui vise à mettre en œuvre au niveau local les principes du développement durable. En d'autres termes, chaque décision sera prise en prenant en compte les répercussions dans le domaine environnemental, social et économique.

Un organisme d'accompagnement...

La Fondation rurale de Wallonie (FRW) a été désignée pour accompagner la Commune de Floreffe dans son Opération de Développement Rural. Deux agents de développement sont en charge de la commune : Marie Burette et Dimitri Phukan. Ils ont un rôle de relais et de conseil. Ils organisent la participation citoyenne.

..et un bureau d'études

La Commune a désigné un bureau d'études pour élaborer et rédiger le Programme Communal de Développement Rural (PCDR) en étroite collaboration avec la Fondation Rurale de Wallonie, la Commune et la population. Pour Floreffe, c'est le Bureau Economique de la Province de Namur (BEP) qui est chargé de rédiger ce document. Celui-ci sera présenté au Gouvernement Wallon pour approbation.

Envie d'en savoir plus ?

La Fondation Rurale de Wallonie a consacré un site aux Opérations de Développement Rural.

<http://odr.frw.be>

Nous ne manquerons donc pas de vous informer de l'avancement de l'opération à travers les prochains bulletins communaux, mais également via le site internet communal et une page facebook.

A très bientôt !

Contacts

Pour la Fondation Rurale de Wallonie :

Dimitri Phukan et Marie Burette

081/420 490

Brabant-hesbaye@frw.be

Pour l'administration communale :

Pierre Lemoine, conseiller en environnement

081/447118

environnement@floreffe.be

Pour le Collège communal :

André Bodson, Bourgmestre

081/ 44 71 15

a.bodson@floreffe.be



Dimitri Phukan (FRW), Pierre Lemoine (agent relais pour la Commune de Floreffe) et Marie Burette (FRW)

